



le remboursement de certains frais des membres du personnel

Création : jeudi 2 mai 2019 13:49

L'arrêté royal du 22 avril 2019 portant modification de l'arrêté royal du 30 mars 2001 portant la position juridique du personnel des services de police concernant le remboursement de certains frais des membres du personnel des services de police victimes d'un acte de violence grave sera publié au Moniteur belge du mardi 7 mai 2019.